

Les Parentèles, c'est parti!



Comme vous avez pu le constater, la pose de cette première pierre est réellement symbolique. Commencé il y a quelques mois, la construction de ce bâtiment est déjà bien avancée. En s'exprimant en ces termes, Jean-Pierre Meur a rappelé que cet événement était l'aboutissement d'un projet né de la volonté des élus d'implanter dans cette zone, au demeurant gelée d'un point de vue urbanistique, un équipement pouvant servir à la population, par opposition à une urbanisation de type pavillonnaire. La situation du futur complexe médical se situe sur un terrain au cadre agréable, à proximité du centre-ville et des services publics. Il se

prête particulièrement à la construction d'un tel établissement. A l'origine, l'intention des élus était d'ériger une maison de retraite. Mais suite à l'avis de la société OMR, il est apparu que la partie nord de l'Essonne où se situe La Ville-du-Bois était abondamment pourvue de maisons de retraite classiques laissant peu d'espoir de concrétiser un tel projet. Il fallait au contraire, et c'est tout à fait pertinent, répondre aux besoins existants. Le projet initial s'est ainsi affiné, précisé dans les années 2000, permettant la rencontre de la municipalité avec l'association "Les Parentèles" et le Docteur Patat pour devenir celui d'une maison médicalisée spécialisée

dans le traitement des pathologies de maladie d'Alzheimer. Contrairement à une idée reçue, la maladie d'Alzheimer n'est pas la conséquence inexorable du vieillissement : une personne de 70 ans présentant des symptômes d'altération mentale tels que la perte de la mémoire et de la diminution de ses facultés intellectuelles, n'est pas nécessairement touché par cette maladie. C'est une maladie neurologique qui se traduit par une dégénérescence des cellules nerveuses. Le cerveau se modifie et ne fonctionne plus normalement. Il a des difficultés à déchiffrer les informations venant du monde extérieur. Pour la soigner, les Parentèles contrairement à un héberge-

ment traditionnel proposent un concept original du maintien du domicile intégré répondant aux besoins des personnes âgées valides ou dépendantes. Cet établissement répondra aussi aux besoins des communes environnantes. Son concept repose sur des appartements familiaux situés dans des maisons ou lots regroupant une dizaine de personnes âgées en perte d'autonomie autour de maîtresses de maison. Chaque unité contient les chambres de ses résidents qui peuvent être meublées par leur locataire. Elles sont réparties autour d'espaces collectifs réservés aux repas, à la rencontre, à la cuisine conformément à l'organisation d'un appartement. Divers locaux de soins sont également adjoints à chaque unité. L'ouverture est prévue au 1^{er} trimestre 2007, cette structure de 96 lits assurera un accueil permanent, un accueil d'urgence et un de jour. Outre l'accompagnement indispensable des malades, il répondra aux besoins des familles confrontées à cette situation. Une très belle réalisation qui répondra probablement, à une demande croissante, sachant qu'aujourd'hui près de 360 000 personnes sont touchées.

■ Jean-Pierre Lentignac